

CAPA JARDINIER PAYSAGISTE

Certification d'Aptitude Professionnelle agricole

Diplôme national de Niveau 3

Mis à jour 16/11/2023

Conditions d'accès

- À l'issue d'une classe de 3ème
- Suite à l'avis favorable d'une entrée en voie professionnelle au 3ème trimestre
- Selon la procédure AFFELNET de l'éducation nationale
- Inscriptions volontaires possibles au mois de septembre en fonction des places disponibles. Pour plus d'infos contactez l'établissement.

Modalités d'inscription

- Contacter l'établissement après la remise de la notification d'affectation
- Fiche d'inscription
- Dossier d'admission

Votre statut

- Vous serez sous le statut de lycéen en lycée professionnel
- Possibilité d'obtenir une bourse (CROUS)

Organisation de la formation

- 26 heures de cours par semaine
- Travaux pratiques sur le site et chantiers extérieurs
- Cours en salle (matières générales et professionnelles)
- TP sur au lycée
- 14 journées de chantiers extérieurs par an
- 12 à 16 semaines de PFMP (stage en entreprise) sur les 2 ans de la formation du CAPa JP.

Examens

CAPa Jardinier Paysagiste à l'issue des deux années de formation.

VOTRE PROJET

- Accéder à un premier niveau de qualification professionnelle dans les secteurs du paysage
- Vous insérer rapidement dans le secteur des travaux paysagers
- Entretien et participer à la réalisation de jardins et d'aménagements paysagers
- Poursuivre vos études dans des formations professionnelles (Bac Pro, Brevet professionnel...)

LES OBJECTIFS

Le Jardinier Paysagiste travaille pour une entreprise du paysage, ou pour le service Espaces verts d'une ville. Il est capable d'assurer les travaux nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin : travaux d'aménagement, arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement, travaux d'entretien de jardin et, entretien courant du matériel, relations avec les fournisseurs et les clients.

Le CAPa est un diplôme professionnalisant dont la vocation principale est la vie active, mais il est possible, d'accéder à un niveau supérieur : Baccalauréat Professionnel au lycée ou Brevet Professionnel en Aménagement Paysager en apprentissage.

POURQUOI LE LYCÉE

Le CAPa par la voie du lycée permet de poursuivre sur un rythme scolaire comme au collège. Vous vous engagez vers une transition plus progressive vers le monde de l'entreprise grâce aux périodes de stage tout en conservant un suivi individualisé et régulier par les enseignants.

La période du lycée vous donne plus de temps de réflexion et d'adaptation vers le monde professionnel. C'est un compromis idéal qui vous permet de vous insérer en douceur dans le monde l'entreprise

LES MODALITÉS PEDAGOGIQUES

Cours théoriques en face à face, travaux pratiques sur site et en extérieur, projets de groupe, visites pédagogiques, rencontres partenariales, participation à des manifestations de territoire.

Venez découvrir nos supports pédagogiques sur notre site internet

 www.campusvertdazur.fr

LA FORMATION

Une pédagogie innovante !
28 journées professionnelles !

Ces chantiers extérieurs nous permettent de mettre les élèves en situation professionnelle concrète réelle. Ce qui est moins le cas au lycée. Ils sont une composante complémentaire indéniable aux TP qui ont lieu sur le lycée.

Ce projet permet de concrétiser davantage la formation de CAPa Jardinier Paysagiste en répondant à des demandes de clients telle que le ferait un entrepreneur. Les élèves sont ainsi immédiatement mis en responsabilité dès le premier chantier.

Nombre de capacités professionnelles du référentiel sont mises en avant (débroussaillage, plantation, entretien de massif, taille, gestion différenciée...) et ce dans un contexte professionnel réel.

LES DÉBOUCHÉS

Insertion professionnelle : ouvrier jardinier dans des entreprises privées ou des organismes publics du secteur d'activité des espaces verts.

Poursuite de formation : BP Aménagements Paysagers, Bac Pro Aménagements Paysagers, Bac Pro Technicien conseil-vente univers jardinerie, Formation professionnalisante, Formation professionnelle courte 100% nature.

CONTENU DE LA FORMATION

La formation comprend 12 à 16 semaines de stage en entreprise dont 11 sur la période scolaire + 1 semaine de stage collectif.

ENSEIGNEMENTS

HORAIRES HEBDOMADAIRES

Mathématiques.....	2h
Physique - chimie.....	0h30
Informatique.....	1h
Biologie.....	0h30
Histoire - Géographie.....	1h
Sciences Économiques et sociales.....	1h30
Education Socio Culturelle / Artistique.....	0h30
Agroéquipement.....	2h
Français.....	2h
Anglais.....	1h
Education Physique et Sportive.....	2h
Technique de l'Aménagement Paysager (pratique et théorie) + MIP.....	9h + 3h
Enseignement pluri-disciplinaire.....	2h + 3h

Une large place est prévue aux chantiers écoles et aux projets (sur site ou en situation professionnelle)

MODULE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL (580 HEURES)

MG 1 - Agir dans des situations de la vie sociale

MG 2 - Mettre en oeuvre des démarches contribuant à la construction personnelle

MG 3 - Interagir avec son environnement social

MODULE D'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL (754 HEURES)

MP 1 - Insertion du salarié dans l'entreprise : 58 heures

MP 2 - Maintenance des matériels : 174 heures

MP3 - Mise en place d'aménagements paysagers : 2023 heures

MP 4 - Travaux d'entretiens paysagers : 203 heures

MIP - Module d'initiative professionnelle : 116 heures

Contactez-nous !

CAMPUS VERT D'AZUR

Lycée, formation initiale scolaire
1285 avenue Jules Grec - 06600 Antibes

Tél : 04 92 91 44 44

E-mail : legta_antibes@educagri.fr

Site web : www.campusvertdazur.fr

